

INTRODUCTION : DEUX MISSIONS

Dans le renouvellement de la Constitution et du Canada, nous devons nous acquitter d'une double mission : une mission d'intégration et une mission de *redéfinition*.

1. La mission d'intégration

Notre *mission d'intégration* comporte quatre volets. Le premier est l'intégration du Québec. Il faut de toute urgence que le Québec regagne de plein gré la famille constitutionnelle canadienne. En droit, le Québec n'a jamais cessé d'en faire partie, c'est-à-dire que la Constitution s'applique aussi bien au Québec qu'ailleurs. Mais faute d'obtenir l'assentiment de la législature ou du gouvernement du Québec au rapatriement de la Constitution en 1982, l'opinion s'est répandue, particulièrement au Québec, que le processus de renouvellement constitutionnel entrepris avec le rapatriement n'était pas terminé. Nous devons donc nous employer en priorité à intégrer le Québec dans le giron constitutionnel.

Le deuxième volet de notre mission d'intégration vise les peuples autochtones. Le Canada s'engage à faire des premières nations des associées à part entière et à nouer avec elles des relations d'équité et de justice dignes de leur statut de premier peuple du Canada. Le temps est venu de tenir cet engagement, longtemps négligé ou à moitié respecté.

Le troisième volet de notre mission d'intégration touche les provinces de l'Ouest et le Canada de l'Atlantique. Les Canadiens qui y vivent se sentent depuis trop longtemps exclus du centre de décision parce que la population beaucoup plus dense des provinces du centre donne à ces derniers une voix prépondérante dans nos institutions nationales. Nous avons tous entendu les récriminations de nos concitoyens de l'Ouest et de l'Est qui, les soirs d'élections et entre les élections, ont le sentiment que leur vote est déprécié par celui de l'Ontario et du Québec. Le temps est venu de s'attaquer à ce problème. Sinon, le sentiment d'aliénation de la population de l'Est et de l'Ouest risque de s'aggraver et de tourner à la destruction. Les Canadiens de l'Est et de l'Ouest ne veulent pas se retirer du Canada. Ils veulent s'y intégrer. Il est primordial de répondre avec chaleur à leurs aspirations certes légitimes. Nous devons équiper le fédéralisme canadien des instruments qu'utilisent avec bonheur presque toutes les fédérations stables. Ils permettront à la population des régions excentriques d'exercer — et d'avoir le sentiment d'exercer — une influence réelle sur la vie politique de la nation et de faire contrepoids, équitablement et adéquatement, au pouvoir que vaut aux Canadiens du centre le régime de représentation selon la population.

Nous pensons que le correctif que nous proposons aux Canadiens de l'Est et de l'Ouest peut aussi répondre au quatrième objectif de notre mission d'intégration : amener nos institutions à mieux représenter les deux sexes et l'authentique diversité de la société canadienne. La vie publique au Canada reste en grande partie la chasse gardée des élites traditionnelles et ne rend